COMITÉ DE PILOTAGE DE L'IR2F

Vendredi 28 novembre 2025 en présentiel et visioconférence

Présents : Mmes Carine CHAUVIÈRE
MM. Maxime APRUZZESE, Patrick BEL ABBES, Thierry BOREL, Alain BROCHE, Vincent CASERTA, Jean-Louis DISTANTI, Arnaud DOUDET, Nicolas DUBOIS, Jean-François VERGER, et Benjamin VIALE.

Absences excusées : Mme Cindy SAHED DEGAND et MM. Gilles ERMANI, Lionel GAMBA et Clément MARTIN.

Arnaud DOUDET ouvre le Comité de Pilotage en souhaitant la bienvenue à tous les membres.

1. **Point actualités de l'IR2F**

- **Nouvelle organisation administrative de l'IR2F** : Depuis début septembre, l'IR2F a mis en place une nouvelle organisation administrative avec l'arrivée de Lorine BOUWE qui occupe le poste d'assistante administrative et financière en alternance pour une durée de deux ans dans le cadre de son BTS Comptabilité.

- **Audit de surveillance – IEFF & Qualiopi :**
  Carine CHAUVIERE, Responsable administrative de l'IR2F rappelle le calendrier, à savoir :
  - 05 décembre 2025 - Contrôle des Partenaires IEFF/IR2F : dans le cadre des conventions IEFF/FFF/IR2F et afin de permettre le renouvellement de l'enregistrement du Brevet de Moniteur de Football (BMF) et du Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) au RNCP de France Compétences, l'IEFF doit contrôler ses partenaires habilités c'est-à-dire les Ligues régionales.
  - 17 décembre 2025 : audit de surveillance Qualiopi qui s'inscrit dans la suite du processus de certification (Certificat obtenu en janvier 2024).
    Il s'agit d'une vérification de la bonne application et du respect des critères et indicateurs du Référentiel National Qualité.

- **Conventions de partenariat avec l'OM :** pas de signature malgré nos nombreuses relances pour la convention LMF OM 25.28 et le BMF Apprentissage 25.26 (l'absence de signature entraînera une non-conformité lors du contrôle des Partenaires par l'IEFF). En l'état, les factures de fin d'année resteront en attente de paiement pour l'OM. Une relance par le Directeur Général va être faite à la Direction de l'OM pour essayer de solutionner la problématique.

  A noter : Comme évoqué lors des journées inter-régionales et du séminaire CTR Formation, le dispositif actuellement en vigueur pour la mise en œuvre des sessions de BMF en apprentissage en partenariat avec les clubs professionnels doit évoluer pour des raisons de conformité juridique.
  Une visioconférence pour faire un point sur la situation et nous présenter la solution identifiée est prévue le 18 décembre 2025.

- **FIA - Problématique administrative** : les Districts ne respectent pas le délai d'envoi des fiches de renseignements, qui est fixé à un mois avant le J1, et ce, malgré les multiples rappels des CTRA et de l'IR2F. Cette situation complique le travail de l'équipe administrative de l'IR2F, qui se retrouve sans les informations nécessaires pour démarrer les FIA (gestion des inscriptions, vérification des données pour l'établissement des contrats des formateurs occasionnels, etc.).

  Solutions :
  - Prévoir un temps d'échange sur les bonnes pratiques entre CTRA/CTDA & IR2F lors de la prochaine réunion ETR (04/12/25)
  - Informer les présidents des Districts en cas de difficulté pour un meilleur suivi.

- **Bons de formation** (extraction au 05/11/25) :
  - Educateurs : 321 bons sur 1500 (21%) = 4815€
  - Arbitres : 252 bons sur 1000 (25%) = 3780€
  - Tout Terrain : 46 sur 500 (9%) = 690€

- **Point financier IR2F** :

Le Directeur Général fait un point rapide et synthétique sur les comptes de l'IR2F arrêtés au 30 juin 2025.

  - Résultat Excédentaire pour la saison 2024/2025 : + 171k€ sur la saison 2024/2025

Il est présenté une répartition du CA :

  - BMF : 426,9k€ = 47% du CA
  - BEF : 84,7 = 23,1%
  - Formation Professionnelle Educateurs = 52% du CA
  - Formation Bénévole Educateurs = 26,6% du CA
  - Arbitrage : 5% du CA

2. <u>Séminaire CTR Formation</u>

Jean-François VERGER, CTR Coordonnateur Formation fait un retour sur le séminaire CTR Formation du 19 novembre 2025 à Clairefontaine :

- **Changement d'appellation pour les IR2F** :
  - Réflexion en cours sur la création d'un poste d'agent en développement Emploi avec une fiche de poste fléchée « projet club » : si en poste fixe ou à mi-temps, l'IR2F deviendrait l'IREF (Institut Régional Emploi et Formation).
  - Postes dans les Districts ? Régionalisation ?

Le Directeur Général rappelle la volonté sur le territoire méditerranéen de consolider une politique régionale avec une coordination réalisée par la Ligue.

- **Journée « Elu Formation »** - 03 décembre 2025 à la FFF : présence confirmée de Thierry BOREL.
  - Enjeux et perspectives de la formation pour la saison 2025-2026
  - Bilan des ateliers formation à la suite des journées interrégionales
  - Echanges sur le rôle de l'élu formation et le fonctionnement de l'IR2F

- **Séminaire Formation du 31 mars au 02 avril 2026** prévu à Dol de Bretagne. La candidature de la Ligue n'a donc pas été retenue.

- **Evolution VAE :**
    - Obligation pour les certificateurs de se déclarer sur le portail VAE d'ici le 31 décembre 2025
    - L'ancien dossier de recevabilité est remplacé par un dossier de faisabilité
    - L'ensemble des démarches se fera sur la plateforme :
        - Gestion des certifications pour l'IEFF
        - Gestion des candidatures pour l'IEFF et les IR2F
        - Candidatures par les candidats
        - Gestion des AAP (Accompagnement) pour l'IEFF et les IR2F

  Une visioconférence sera organisée pour les IR2F pour expliquer la démarche.
- **FAFA Emploi** : nouveau cahier des charges en travaux (présentation vers la mi-janvier).

- Travaux en cours sur le secteur du **Foot Santé** (domaine pas assez exploité avec des sources de financements considérables).

3. <u>CAP des Métiers du Football</u> (Diplôme Niveau 3)

Jean-François VERGER, CTR Coordonnateur Formation fait un retour sur le CAP des Métiers du Football.

Diplôme de l'Education Nationale préparé en centre de formation rattaché à un club de football professionnel. Il permet l'insertion dans la carrière de footballeur professionnel, la poursuite d'études ou la réalisation d'activités en lien avec le secteur du football.

- 3 blocs de compétences (la validation du Bloc 3 = DF Coach Jeune par équivalence)
- Intérêt des clubs professionnels pour ce dispositif aux dépens du BMF Apprentissage OM et Nice ?
    - Public différent : plutôt destiné à un public de fin de troisième. Disparition des candidatures joueurs/joueuses ?
    - Encadrement MSP = Foot à 11.
    - Formation menée par l'Education Nationale. Les CTR ou CTD de secteur sont convoqués uniquement pour les épreuves certificatives.

4. <u>Formation CDSSA</u> (Chargé de Développement Structure Sportive Associative)

Présentation succincte de la promotion en cours : groupe de 8 apprenti(e)s dynamiques et investis. Une équipe de formateurs recrutés en interne à la Ligue.

<u>Points forts</u> :
- Motivation et implication du groupe
- Evolution positive de la cohésion de groupe
- Echanges constructifs et participatifs

<u>Points à améliorer</u> :
- Contenus pédagogiques jugés parfois trop légers
- Besoin de renforcer l'approche pratique
- Plus d'études de cas, de mise en situation et d'exemples terrain
- Ajustement des volumes horaires sur certains modules

Anticiper les prochaines saisons – 2 hypothèses envisagées :

1) Promo 1 (septembre 2025 à décembre 2026) et Promo 2 (septembre 2027 à décembre 2028)
   ⇨ Pas de formation de janvier 2027 à septembre 2027

2) Promo 1 (septembre 2025 à décembre 2026) et Promo 2 (septembre 2026 à décembre 2027)
   ⇨ Promos 1 et 2 en même temps de septembre 2026 à décembre 2026 (= 4 mois)

L'IEFF a informé la Ligue que, pour des raisons de cohérence pédagogique et d'optimisation des parcours apprenants, il est désormais préconisé d'enchaîner immédiatement sur une deuxième saison consécutive, sans période d'interruption entre deux promotions. Cette recommandation s'appuie également sur les retours des certificateurs et sur la volonté d'assurer une continuité de l'offre de formation dans les Ligues.

Par ailleurs, l'IEFF a officialisé une évolution du format : les sessions de formation CDSSA seront désormais organisées sur 12 mois, et non plus sur 16 mois comme nous l'avons fait cette première promotion. Cette réduction de durée permet de mieux s'inscrire dans les rythmes nationaux de formation tout en conservant l'intégralité des attendus du diplôme mais aussi faciliter le financement de la prise en charge pour les clubs.

D'autre part, le lancement immédiat d'une nouvelle promotion permettrait de sécuriser les recettes prévues pour l'exercice 2026-2027. Après avoir étudié le ruban pédagogique avec Clément, nous pourrions optimiser la mobilisation des formateurs internes en aménageant quelques semaines de formation tout en recrutant quelques formateurs occasionnels sur les 4 mois de chevauchement des 2 promotions. La réduction à 12 mois du format permet par ailleurs un meilleur équilibre coût/recette, rendant le modèle économique de la formation plus rentable si nous parvenons à avoir une promotion d'une quinzaine de stagiaires.

Dans ce contexte, et conformément aux préconisations de l'IEFF, le Directeur Général propose d'opter pour l'hypothèse d'un enchaînement direct, permettant le lancement d'une nouvelle promotion du CDSSA dès la saison 2026/2027. A nous d'ici le premier trimestre 2026 de bien nous organiser avec Clément, référent pédagogique du CDSSA, pour vous proposer une organisation optimum.

5. **Projet « Plans de Je »** : Evènement « Forum Avenir Olympien » et Programmes le « Stade est un Je » et le « Football est un Je » de novembre 2025 à septembre 2026.

Nicolas DUBOIS présente le dispositif proposé par 13ème Homme, organisation qui réunit les programmes structurants de l'OM, connecte des projets porteurs de sens et à fort impact dans les domaines suivants : éducation, cohésion sociale, pratique sportive. Piloté et réalisé par Libero Education, association œuvrant dans les domaines de l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle par le sport.
En partenariat avec la Ligue Méditerranée de Football qui assure la gestion du football sur la région PACA.

- Objectif 1 : Aider 20 jeunes à trouver un métier dans le cadre de leur passion, adapté à leurs envies, besoins et compétences.
- Objectif 2 : Former les jeunes à des métiers essentiels à la vie d'un club sportif afin qu'ils mettent leurs compétences au service de l'OM ou de ses clubs partenaires.

La Ligue accompagne le projet sur 3 axes majeurs : repérage, formation (intégrer la formation Tout Terrain pour finaliser la formation de jeunes), sécurité de l'emploi.

6. **FIA 100% Féminines**

Maxime APRUZZESE, CTRA présente le projet.

Une session 100% féminine est prévue du 24 au 26 février 2026 au CREPS d'Aix-en-Provence (3 jours). Pour le module complémentaire de 14h (Formation Continue), les stagiaires se grefferont aux dates des sessions FIA classiques. A valider avec les CDA.

- Nombre de stagiaires maxi : 20
- Encadrée par des formatrices fédérales et par Maxime/Cyril (pas de formateur occasionnel).
- Frais d'hébergement et les 140€ de frais pédagogiques pris en charge par la Ligue dans le cadre des Méditerranéennes du Football (avec 3 bons de formation de 15€ déductibles).
- Reste à charge des stagiaires : 70€. Il faudra y ajouter le coût des petits déjeuners.

Suite à la formation FIA 100% féminines, les stagiaires seront conviées au stage régional d'arbitrage prévu en mars 2026.

A noter : quelle décision pour les 7 filles ayant déjà suivi des FIA classiques en 25.26. Remboursement ou pas ?

Le Comité de Pilotage donne son accord de principe pour la formation FIA 100% féminine mais demande à Maxime APRUZZESE un budget prévisionnel détaillé pour 15 participantes.
Cette décision sera présentée au prochain Bureau du Comité de direction pour validation définitive.

****